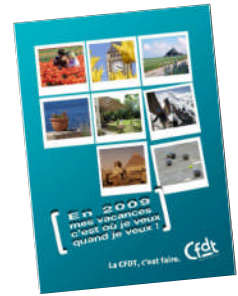


Réclamations 5 mois perdus !



Le 9 décembre, les élus du CCUES ont voté notre résolution demandant la création d'une commission de suivi des réclamations. Elle traitera de toutes les réclamations sur toutes les activités mutualisées. Il nous a fallu 5 mois pour l'obtenir.

Souvenez vous :

- À la mi-juillet, la CFDT dépose cette même résolution. Refus de toutes les organisations sauf FO.
- Début septembre nous lançons une pétition carte postale réclamant cette commission. Vous avez été plus de 12 000 à renvoyer cette carte.
- Fin septembre le bureau du CCUES (CGT-SUD) décide de régler quelques réclamations en cachette sans aucune information ni aux élus ni à la commission ASC. Ont-ils quelque chose à cacher ? Combien de réclamations traitées et sur quels critères ? Mystère, personne ne sait !! Quel courage et quelle maladresse en terme de gestion.
- 9 décembre, la CFDT dépose une nouvelle résolution. Elle a été acceptée.

Bilan 5 mois de palabres, 5 mois perdus, plus de 5 000 réclamations, de nombreux salariés qui n'arrivent toujours pas à contacter le CCUES, qui ne comprennent rien aux réponses automatiques du CCUES. 5 Mois de retard qui nous auraient permis de traiter toutes les réclamations, il va sans dire que cela va être difficile de résorber ce retard à quelques jours de la fin de l'année.

La CGT et Sud, qui ont refusé notre proposition en juillet, portent une large responsabilité sur ce gâchis, cette mauvaise gestion.

La CFDT va demander un traitement souple et accéléré des réclamations.

Si vous avez déposé une réclamation, contactez sans tarder un militant CFDT qui vous expliquera la marche à suivre.

Le vote de cette résolution en CCUES :

Pour : CFDT, FO, CFTC, CGT, SUD
Contre : CGC et STC (syndicat des travailleurs corse)

Rappel: vote en juillet 2008

Pour: CFDT, FO

Contre: CGT, Sud, CFTC, CGC, STC

Placements éthiques et solidaires

Au CCUES il y a 5 comptes courants pour un budget de plus de 43 M€. Cet argent dort sur ces comptes ou plus précisément les banques les utilisent pour des placements....aléatoires. Nous demandons que cet argent soit déposé sur des comptes éthiques et responsables, les intérêts générés seraient reversés sur le budget ASC pour améliorer vos prestations. Cela existe aussi dans plusieurs CE FT gérés par la CGT et Sud. **Notre résolution a été votée par CFTC, FO, CGT La CGC était absente et SUD a refusé de participer au vote. (Quel courage !)**

« 22 janvier, avec la CFDT pour que vos droits soient [respectés] même au CCUES »